

CSAL DRFIP Loiret CFTC DGFIP du 23/06/2026

La CFTC DGFIP a siégé au CSAL du 23/06/2026 qui mettait en exergue essentiellement les bilans et rapports des missions transverses de la direction. Suite à nos différents échanges avec la direction, ces derniers jours, il a été convenu d'évoquer la situation de la DRFIP Loiret pour agir face à la canicule, en question diverse.

Depuis de nombreuses années, la CFTC DGFIP locale, a été la première des organisations syndicales à prendre les devants et évoquer en instance et en bilatérale, l'impact des fortes chaleurs et canicules sur les conditions de vie au travail des agents. Les conséquences des fortes chaleurs et canicules peuvent entraîner de lourdes répercussions que la CFTC se refuse d'accepter et de normaliser. Pour rappel, l'employeur doit assurer la sécurité et la santé des salariés, informer des risques et des mesures de prévention, et adapter les mesures de protection aux évolutions techniques ou organisationnelles.

Dès vendredi dernier, la CFTC DGFIP a pris contact avec la direction afin d'anticiper l'épisode caniculaire prévu et demander l'augmentation de journées de télétravail (4), la possibilité de faire journée continue, communication à l'ensemble des agents et vigilance des services. Lundi matin, après plusieurs échanges en amont avec la direction, des solutions de premières urgences liées aux fermetures d'école ont été prises.

LA CANICULE :

La Direction Générale au vu de l'épisode caniculaire « alerte rouge » et exceptionnel a décidé, en fonction des organisations de services de mettre en place des solutions d'adaptation afin d'agir contre les effets néfastes de la « sur-chaleur » dans nos services. Vous trouverez ci-dessous la déclinaison locale :

En plus des mesures de prévention habituelles liées aux fortes chaleurs ont été ajoutées :

Pour les parents : la possibilité de poser une autorisation spéciale d'absence pour garde d'enfant dans le cas où l'établissement scolaire ne peut accueillir votre enfant (justificatif demandé).

Pour les agents de manière générale :

- Possibilité de recourir à la journée continue (6 heures continues maximum avec pause de 20 minutes)
- Possibilité d'augmenter son temps de TT, en fonction de l'organisation de service
- Les ventilateurs : Un recensement est en cours de finalisation, une distribution de ventilateurs complémentaires afin de doter chaque agent est prévue prochainement.

Nous avons évoqué le manque de brumisateurs, une prochaine commande est à l'étude car l'été est loin d'être fini.

CSAL DRFIP Loiret CFTC DGFIP du 23/06/2026

Concernant, les possibilités d'aménager les modalités d'ouverture d'accueil au public, préconisées par la Centrale, afin d'éviter aux usagers de se déplacer aux heures les plus chaudes de la journée ; cette action n'a pas été retenue par notre direction car son organisation s'avère trop compliquée et ne répond pas à la volonté locale d'accessibilité des usagers aux accueils physiques dans nos services.

Pour la CFTC DGFIP Loiret, même si nous comprenons l'intérêt des échanges directs avec les usagers, nous soulignons fortement, les différents points d'accès numériques accessibles à l'ensemble des citoyens.

Nous rappelons que cet usage relatif au nouveau réseau de proximité fait partie dorénavant de notre quotidien et que les personnes qui viennent nous rencontrer en physique sont généralement ceux qui souffrent le plus de la chaleur (personnes âgées ou en situation de précarité). Décaler, leur venue d'une journée ou deux, n'est-il pas aussi la prise en compte de leur intérêt ?

Vos représentantes CFTC DGFIP ont renouvelé leur demande de climatiser les sites les plus chauds de notre direction soit les 3/4 des sites. Cette demande a de nouveau été rejetée par notre directrice car celle-ci ne correspond pas aux normes écologiques. Cependant, elle a retenu nos idées, en matière de cool roof (toiture peinte en blanc), mais suite à une première enquête de terrain, très peu voire aucune de nos installations bâtementaires sont susceptibles de répondre aux critères d'homologations.

Pour la CFTC DGFIP Loiret, il est plus que temps de prendre en compte la santé des agents et des usagers. Même si cela ne correspond pas aux normes écologiques et financières de la direction locale. Mettre en place des mesures de premières urgences, tenues vestimentaires adaptées, ventilateurs, brumisateurs, aménagement d'horaire, TT, protéger les personnes à risque, c'est normal mais ça ne suffit pas. Répondre à l'urgence en investissant dans une climatisation répondant à des normes plus écologiques existe en France. D'ailleurs d'autres directions départementales disposent de climatisation dans des services à températures très élevées dépassant les 30°C. Certes, ces dispositifs climatisés restent à la marge mais il est urgent d'agir car nous ne sommes plus sur des évènements ponctuels mais réguliers et plus étendus.

Rénover nos bâtiments pour qu'ils puissent nous protéger de la chaleur demeure la priorité depuis plusieurs années où les sujets liés au réchauffement climatique sont évoqués régulièrement par les scientifiques.

Notre priorité à la CFTC DGFIP, reste avant tout la préservation de la santé, de la sécurité et des conditions de vie au travail correctes pour les agents ainsi que pour les usagers pour qui la réception en accueil physique, dans un espace dédié, est souvent le premier visage de l'Etat.

CSAL DRFIP Loiret CFTC DGFIP du 23/06/2026

Point sur les opérations immobilières :

La Direction a précisé que les groupes de travail ont été faits avec les chefs de services. A l'issue, les plans ont été communiqués aux agents des services. Enfin, le plan du micro-zoning a été mis en place avec la possibilité de changer de mobilier afin de s'adapter à la surface des nouveaux locaux.

Tableau de bord de veille sociale et observatoire interne :

Sur une vision générale, l'observatoire interne locale est en légère progression (management de proximité...) mais reste sur la plupart des critères en dessous du niveau national qui est lui bien en dessous du ressenti des agents de la fonction publique d'état.

La direction souhaite conserver le budget convivialité mais cela reste incertain au vu du contexte budgétaire à venir. Cependant, d'autres pistes en ce sens ne sont pas écartées. Les mêmes actions de communications mises en place par la Direction seront reconduites en 2026. (informations, réunions, formation pro..).

Actuellement, vous êtes 70 % à être satisfait de l'ambiance de travail et 96 % à l'être aussi pour les pratiques de télétravail. 73 % d'entre vous estiment avoir un équilibre correct entre vie privée et vie professionnelle.

Pour la CFTC DGFIP, ces moments de convivialité, même si cela ne résout pas l'ensemble des problématiques, ont pour but de renforcer les liens entre collègues et demeurent un point positif pour les agents.

Toutefois, la CFTC DGFIP Loiret demande qu'une réelle réflexion soit menée pour que des solutions pertinentes soient trouvées afin d'inverser durablement cette tendance et redonner du sens au travail des agents.

D'ailleurs, vous restez une grande majorité à **ne pas** :

- vous sentir reconnu et valoriser dans votre travail : (54%)
- vous sentir acteur/actrice des changements conduits par la DGFIP : (79%)

La CFTC DGFIP Loiret a interrogé la direction sur cette question «à visée nationale » posée dans un contexte départemental et aurait voulu que cette dernière soit plutôt formulée en prenant en compte les déclinaisons locales.

- trouver que la DGFIP évolue dans le bon sens : (75%)
- être satisfait de votre rémunération 68 %
- être satisfait des possibilités d'avancement et de promotion 65 %

Enfin, 96 % d'entre vous sont satisfaits des pratiques de télétravail. 73 % d'entre vous estiment avoir un équilibre correct entre vie privée et vie professionnelle.

CSAL DRFIP Loiret CFTC DGFIP du 23/06/2026

En conclusion, de manière générale, l'agent est plus désabusé et fatigué que motivé. Pour lui, la DGFIP n'évolue pas dans le bon sens et son évolution est trop rapide. Par rapport aux autres panels, cet agent est moins satisfait de travailler au MESFIN, et nettement moins motivé dans son travail et largement moins optimiste que les répondants d'autres administrations. Malgré cela, l'agent est résilient et accomplit sa mission parce qu'il a des marges de manœuvres et une autonomie suffisante pour délivrer encore un service de bonne qualité. En définitive, même si certains indicateurs de satisfaction progressent, il n'en demeure pas moins que les agents répondants de la DGFIP sont moins optimistes que les agents des autres panels.

Le TBVS quant à lui est en cohérence avec les ressentis des agents. Il met en exergue un grand turn over et une baisse du télétravail.

Questions et informations diverses :

La direction espère pouvoir donner les résultats des mutations locales C et B avant la date prévue.

Le futur centre de contact des Amendes sur Pithiviers : M. Drano est en contact régulier avec le centre de contact de ST OMER. Le SPIB a été contacté pour la continuité du suivi du dossier. Un groupe de travail à la centrale est prévu dès septembre.

Les travaux prévus sont la mise en conformité de l'accueil, le SIP irait au RDC et le SGC serait réuni au 1^{er} étage.

Malgré nos demandes, la climatisation n'est pas prévue dans la rénovation.

Le service hébergé de Montargis : Il nous a été confirmé la spécialisation du pôle hébergé sur Montargis pour les EHPAD autonomes, au 1/09/2027. Ce point sera revu en instance.

**Nous restons à votre écoute pour tous renseignements complémentaires.
Prenez soin de vous en cette période de canicule et pour ceux qui partent prochainement en congés, la CFTC DGFIP Loiret vous souhaite de bonnes vacances !**

/